

# Rougeole, Oreillons Rubéole et Coqueluche



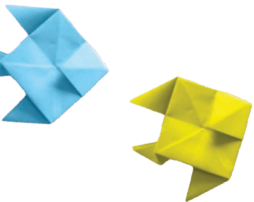
Pourquoi protéger vos enfants ?  
Où se faire vacciner dans le Cher ?



Livret élaboré en 2015 en partenariat avec :

- Conseil Départemental du Loir-et-Cher - Protection Maternelle Infantile
- Centre Hospitalier de Blois
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loir-et-Cher
- Comité de pilotage vaccination du Cher

La Mutualité Française Centre remercie les professionnels pour leur collaboration.



# PREFACE

## La vaccination, un enjeu pour notre santé

*Grâce à la vaccination, de nombreuses maladies infectieuses contagieuses reculent de manière spectaculaire. Ces maladies devenues moins fréquentes ont tendance à être oubliées.*

*La vaccination paraît alors moins importante mais elle reste l'un des meilleurs outils pour nous protéger.*

### LA VACCINATION A 3 OBJECTIFS PRINCIPAUX

#### PROTÉGER L'INDIVIDU

Depuis plus d'un siècle, la vaccination a permis de réduire considérablement le nombre de malades et de décès dus aux maladies infectieuses. On estime que la découverte du **principe de vaccination a sauvé la vie de 2 millions de personnes chaque année dans le monde** (Organisation Mondiale de la Santé 2005)

#### FAIRE RECULER LES MALADIES

Si la plupart de ces maladies sont devenues plus rares, les microbes qui en sont responsables circulent toujours, en France et dans le monde. C'est pourquoi certaines vaccinations restent indispensables, pour se protéger individuellement et dans certains cas collectivement.

#### PRÉSERVER LA SANTÉ COLLECTIVE

La vaccination à l'échelle d'une population a pour effet de diminuer la fréquence des maladies concernées, les traitements coûteux, l'hospitalisation, les handicaps résultant de certaines pathologies...



« On l'oublie parfois, pour être efficace, la plupart des vaccins exigent des rappels réguliers, même à l'âge adulte. »

Depuis 1 siècle, la vaccination permet de prévenir plus de **26** maladies infectieuses.

## ROUGEOLE

C'est une des maladies les plus **contagieuses** et les plus **fréquentes**. Elle peut entraîner des **complications pulmonaires et neurologiques graves** pouvant aller jusqu'au décès.

### SYMPTÔMES

- sensation de malaise
- forte fièvre (augmentation de la température du corps jusqu'à 39-40°C)
- toux
- nez qui coule
- larmes, paupières gonflées et yeux rouges
- gêne à la vue de la lumière

### 3-4 jours plus tard

**Des taches rouges** se forment sur la peau, d'abord derrière les oreilles et sur le front. Elles descendent ensuite sur le visage, le cou, le haut du corps, puis jusqu'aux pieds.

La maladie dure au total environ **une dizaine de jours** mais elle provoque **une grande fatigue** qui peut affaiblir pendant plusieurs semaines.

## OREILLONS

*Douloureuse mais généralement sans gravité, cette maladie peut entraîner des complications chez l'adulte **pouvant provoquer une stérilité, une méningite ou une perte d'audition.***

### SYMPTÔMES

Un gonflement douloureux d'une ou des deux glandes salivaires situées sous les oreilles. La peau qui recouvre les glandes salivaires atteintes est rouge, chaude et tendue. La région est très douloureuse.

- fièvre (entre 38°C et 39,5 °C)
- maux de tête
- fatigue importante
- perte d'appétit
- difficultés à manger et à parler

*Généralement sans gravité chez l'enfant et l'adulte, elle est cependant **très dangereuse si elle survient chez la femme enceinte**. Elle peut alors occasionner de **graves malformations chez le futur bébé ou entraîner la mort du fœtus**.*

### SYMPTÔMES

- petites taches roses (plus claires que celles de la rougeole, d'abord sur le front et le visage, puis sur le corps, les bras et les jambes)
- malaises
- maux de tête
- fièvre modérée
- larmes, paupières gonflées et yeux rouges
- augmentation de la taille des ganglions derrière les oreilles et dans la région du cou

### MODE DE TRANSMISSION

**Pour ces 3 maladies, le virus se transmet très facilement d'une personne à une autre par :**

- les postillons de la toux et des éternuements, mouchage, contact par des mains contaminées
- les objets contaminés par des sécrétions du nez ou de la gorge (mouchoirs, jouets, etc.)
- soit directement lors de contacts étroits avec des personnes infectées



**Chez la femme enceinte, la transmission du virus de la rubéole au fœtus se fait à travers le placenta.**

**Une personne contaminée est contagieuse sans le savoir, avant même de se sentir malade.**



**Il n'existe pas de traitement spécifique pour la rougeole, les oreillons et la rubéole. C'est pourquoi il est important de s'en protéger et la seule prévention efficace est la vaccination!**



# UN VACCIN PROTÈGE DE TOUTES CES MALADIES

## Rougeole, Oreillons, Rubéole : le ROR

### VOUS ENVISAGEZ D'AVOIR UN ENFANT?



**Futurs parents**, vérifiez que vous avez bien reçu 2 doses de vaccin ROR pendant votre enfance.

- Si ce n'est pas le cas, consultez l'onglet Annuaire pour prendre contact avec un professionnel de santé. Un rappel de vaccination doit être effectué avant toute grossesse et sous contraception efficace.
- Si vous ne vous en souvenez plus, consultez votre carnet de santé ou parlez-en avec un professionnel de santé qui vous conseillera :
  - votre médecin traitant
  - lors d'une consultation de médecine du travail
  - dans un centre où les vaccinations sont gratuites
  - par une sage-femme (cette profession est autorisée à pratiquer certains vaccins)
  - par un infirmier, sur prescription médicale

### VOUS AVEZ DES ENFANTS? VOUS VENEZ D'AVOIR UN ENFANT?

Pour faire vacciner votre enfant, vous pouvez consulter votre médecin traitant, votre pédiatre, les centres de vaccinations, la Protection Maternelle Infantile (PMI) pour les enfants de moins de 6 ans, une sage-femme ou une infirmière.

La vaccination ROR débute à **12 mois** par l'injection d'une première dose. Une **deuxième dose** est nécessaire **entre 16 et 18 mois**.



Votre enfant vient d'avoir une injection?

Planifiez dès à présent avec le médecin, la date de la prochaine injection.



Si vous n'étiez pas protégée pendant votre grossesse, faites-vous vacciner rapidement après votre accouchement, et sous contraception efficace.

La vaccination est possible même si vous allaitez votre enfant.



Il convient également de vous assurer que l'**entourage du nourrisson** est convenablement vacciné (2 doses de vaccin ROR reçues).

Si ce n'est pas le cas ou dans le doute, **un rappel est toujours possible.**



En 2014, 25 cas de rougeole ont été détectés en région Centre-Val de Loire. Les enfants de moins d'1 an sont ceux qui ont été le plus touché par cette maladie. Dans la plupart des cas c'est l'entourage proche qui leur a transmis la maladie.

## COQUELUCHE

*Maladie respiratoire peu grave chez les adultes mais très contagieuse, elle entraîne de **graves complications chez le nourrisson**, pouvant aller jusqu'au **décès**.*

### SYMPTÔMES

La maladie évolue généralement en 3 phases :

- La première ressemble à un simple rhume et dure entre 7 et 15 jours :
  - nez qui coule
  - légère fièvre
  - éternuements
  - toux modérée

**C'est pendant cette période que le malade est le plus contagieux !**

- La deuxième phase dure 4 à 6 semaines :
  - quintes de toux caractéristiques
  - vomissements
  - reprise bruyante de la respiration
- La dernière phase dure plusieurs semaines :
  - amélioration progressive avec diminution de la fréquence des quintes



Chez les nourrissons, les symptômes de la coqueluche **peuvent être graves**. Elle peut entraîner des **arrêts de la respiration** et un **manque d'oxygène** qui se traduit par une coloration bleue de la peau.



La coqueluche est la **première cause de mortalité** par infection bactérienne **chez les enfants de moins de 3 mois**.

# LA VACCINATION CONTRE LA COQUELUCHE



## VOUS ENVISAGEZ D'AVOIR UN ENFANT?

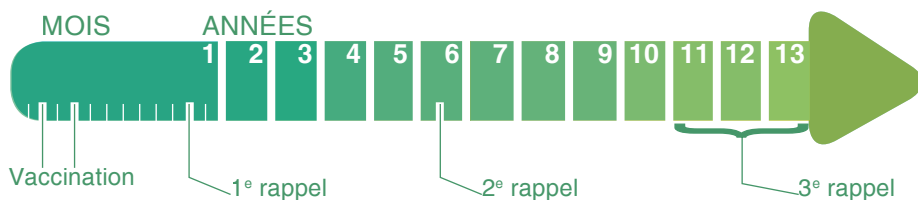


**Futurs parents**, il vous est recommandé de faire une injection de ce vaccin avant toute grossesse et sous contraception efficace.

- Si vous n'avez pas reçu le rappel à l'adolescence consultez l'onglet Annuaire pour prendre contact avec un professionnel de santé.
- Si vous ne vous en souvenez plus, consultez votre carnet de santé ou parlez-en avec un professionnel de santé qui vous conseillera.

## VOUS AVEZ DES ENFANTS? VOUS VENEZ D'AVOIR UN ENFANT?

La vaccination contre la coqueluche débute à l'âge de 2 mois. **3 injections** sont nécessaires au cours de la première année. Elle est généralement associée au vaccin DTPolio (contre la Diphtérie, le Tétanos et la Polio).



Votre enfant vient d'avoir une injection?

Planifiez dès à présent avec le médecin, la date de la prochaine injection.



Si vous n'étiez pas protégée pendant votre grossesse, faites-vous vacciner rapidement après votre accouchement, et sous contraception efficace. La vaccination est possible même si vous allaitez votre enfant.

Il convient également de vous assurer que l'**entourage du nourrisson** est convenablement vacciné. Si ce n'est pas le cas ou dans le doute, **un rappel est toujours possible**.



La coqueluche n'est pas une maladie qui atteint seulement les enfants : depuis quelques années, la transmission se fait aussi d'adolescent/adulte à nouveau-né. **Dans près de 50% des cas, les parents sont à l'origine de la contamination de leur enfant.**



Contrairement à bon nombre de maladies infantiles, **il est possible de contracter la coqueluche plusieurs fois dans sa vie.**





# ANNUAIRE

OÙ SE FAIRE VACCINER?  
À QUI DEMANDER CONSEIL?



Pensez à apporter votre **carnet de santé** !

## OÙ SE FAIRE VACCINER ET TROUVER DE L'INFORMATION ?

### ● Médecins Généralistes et Pédiatres



Consultez l'annuaire ou prenez rendez-vous auprès de votre médecin traitant habituel.

--> [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr)

### ● Sages-Femmes



Les sages-femmes pratiquent les vaccinations contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la coqueluche à toutes les femmes en bonne santé dans le cadre de leur suivi gynécologique.

--> [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr)



### ● Centres de vaccination du Cher

#### **CENTRE DE VACCINATION DU CHER UC-IRSA**

485 route de Varye  
18 230 SAINT-DOULCHARD

02.48.27.28.15  
[vaccination18@uc-irsa.fr](mailto:vaccination18@uc-irsa.fr)

#### **CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON**

33 rue Léo Marigot  
18 100 VIERZON

02.48.52.33.33

#### **CENTRE HOSPITALIER DE ST-AMAND-MONTROND**

44 avenue Jean Jaurès  
18 206 ST-AMAND MONTROND

02.48.63.25.25

## ● Centre de soins infirmiers et de prévention

### ESPACE SANTÉ PARENTALITÉ

8 avenue Stendhal  
18 000 BOURGES

02.48.70.93.27  
centredesoins@ville-bourges.fr  
www.ville-bourges.fr

Séances mensuelles de vaccination gratuites (à partir de 6 ans), organisées par le service d'hygiène-santé de la ville de Bourges pour toute personne domiciliée à Bourges.

En dehors de ces jours, les infirmières assurent les vaccinations sur prescription médicales uniquement.

↳ Horaires : 8h - 12h et 15h30 - 17h du lundi au vendredi  
8h - 12h le samedi

## ● Protection Maternelle et Infantile (PMI) ou Maison Départementale de la Cohésion Sociale (MDCS)

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est chargé d'assurer la protection sanitaire de la famille et de l'enfant. Il organise des consultations près de chez vous et des actions en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Les services de PMI sont aujourd'hui intégrés dans les Maisons Départementales des Solidarités. Le service de PMI fournit les vaccins, sauf situations particulières (notamment pour les voyages à l'étranger). Les médecins de la PMI vaccinent les enfants suivis sans prescription préalable.

--> Renseignez-vous des dates de permanence de la PMI dans chaque ville. Il est préférable de prendre rendez-vous en amont.

### BOURGES SUD

2 rue Fulton  
18 000 BOURGES

02.48.23.83.30

### BOURGES GIBJONCS

124 avenue Arnaud  
de Vogüe  
18 000 BOURGES

02.48.27.22.68

### BOURGES CHANCELLERIE

15 rue Jean Rameau  
18 000 BOURGES

02.48.27.51.20

## MEHUN-SUR-YÈVRE

14 rue Agnès Sorel  
18500 MEHUN-  
SUR-YÈVRE

02.48.25.23.30

## SAINT-AMAND- MONTROND

MAISON DE LA SOLIDARITÉ

155 avenue  
Jean-Giraudoux  
18 200 SAINT-AMAND-  
MONTROND  
02.18.87.27.01

## VIERZON

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

3 rue Claude-Chevalier  
18 100 VIERZON

02.48.75.03.14

### VOUS ÊTES COLLÉGIEN (NE), LYCÉEN (NE) :

Les médecins et les infirmier(e)s de la promotion de la santé en faveur des élèves vous accueillent, vous écoutent et vous informent.

### VOUS ÊTES ÉTUDIANT(E) :

L'université d'Orléans possède un Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé dont les prestations sont gratuites.  
Une équipe pluridisciplinaire vous accueille, vous écoute, vous informe.

#### PERMANENCE BOURGES

SUMPPS ANTENNE DE BOURGES IUT

63 avenue de Lattre  
de Tassigny  
18 020 BOURGES CEDEX  
02.48.23.80.83  
sumpps-bourges@univ-orleans.fr

#### PERMANENCE ORLÉANS

SUMPPS JEAN ZAY

9 rue de Tours  
45 072 ORLÉANS CEDEX 2

02.38.41.71.79  
sumpps@univ-orleans.fr

### VOUS ÊTES SALARIÉ(E) :

#### MÉDECINE DU TRAVAIL AIPST 18

8 rue Maurice Roy  
18 000 BOURGES

02.48.23.22.40

## VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS RENSEIGNER AUPRÈS DE :

### ● Pharmaciens



Le pharmacien est un professionnel de santé qui vous conseille et vous délivre les vaccins. Il peut répondre à vos questions et vous orienter.

--> Consultez l'annuaire ou [www.ameli-direct.fr](http://www.ameli-direct.fr)

### ● Liens utiles

--> Site internet <http://www.mesvaccins.net>

*Ce site permet notamment de savoir quels sont les prochains vaccins à faire et d'avoir des informations sur les vaccins, les maladies à prévention vaccinale, les calendriers vaccinaux.*

## LA VACCINATION EST-ELLE GRATUITE ?

### ● La prise en charge des vaccins

La liste des vaccins pris en charge par l'assurance maladie est fixée par l'arrêté ministériel \*

--> Le vaccin ROR est pris en charge à 100% pour les enfants jusqu'à 1 an et pour les jeunes de 1 an à 17 ans révolus.

### ● La prise en charge de l'injection du vaccin

L'injection du vaccin est prise en charge par l'assurance maladie dans les conditions habituelles : elle est remboursée à 70% si c'est le médecin qui réalise l'injection lors d'une consultation, ou à 60% si c'est une infirmière, sur prescription médicale. Le reste est pris en charge par les mutuelles.

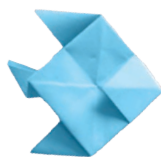


N'hésitez pas à vous renseigner auprès des centres de vaccination. Certaines personnes peuvent bénéficier du tiers-payant (pas d'avance de frais).

\*

Il s'agit des vaccins suivants : coqueluche, infections à pneumocoque, diphtérie, oreillons, hépatite B, poliomyélite, infections à haemophilus influenza B, rougeole, infections invasives à méningocoque du sérotype C, rubéole, infections à papillomavirus humains, tétanos, tuberculose et varicelle.

# LES CHIFFRES CLÉS





Les cas de rubéoles sont rares, cependant **1,3 million de personnes** âgées de 6 à 29 ans résidant en France métropolitaine **ne sont pas immunisées contre la rubéole.**

(source : Invs)



Grâce à la vaccination, on recense en 2015, **moins de 10 cas par mois de Rougeole, contre 15000 cas observés en 2011.** Des épidémies existent toujours en Europe et aux Etats Unis.

(source : Invs)



Concernant la rougeole, 1 personne contagieuse peut contaminer **15 à 20 personnes** non vaccinées.

(source : info-rougeole.fr)



Dans la plupart des cas, la coqueluche se caractérise par une toux de **plus de 21 jours.**

(source : Invs)



207 (en 2010) à **25** (en 2014) cas de rougeole déclarés **en Région Centre – Val de Loire.** Elle est revenue à un seuil de base non épidémique. En effet, la baisse des cas de rougeole s'explique aussi par le fait que cette maladie est immunisante et que le nombre de cas, après l'épidémie, ne pouvait que diminuer.

(source : Invs)

# A RETENIR

Vous ne savez pas où vous en êtes de vos rappels ?

Vous avez perdu votre carnet de santé ?



Pas de panique !  
Demandez conseil  
à un professionnel de santé.  
Un rappel est toujours possible  
et vous protégera.

## POUR EN SAVOIR PLUS

*ameli-sante.fr*

ameli-sante.fr,  
le site de référence en  
informations de santé  
validées par des spécialistes  
et traitées de façon ludique  
pour prendre soin de ma  
santé et de celle  
de mes proches.



Sites Internet :

- <http://www.semaine-vaccination.fr>
- <http://www.mesvaccins.net>
- <http://www.inpes.sante.fr>
- <http://www.prioritesantemutualiste.fr>